## greste Corse

# Conjoncture viticole Haute-Corse bilan 2018

N°07 novembre 2018



### LES FAITS MARQUANTS UNE CAMPAGNE COMPLIQUÉE-

Selon les estimations établies au 1er novembre, la production viticole 2018 du département de la Haute-Corse s'élèverait à 315 440 hectolitres. Elle ne serait supérieure que de 10 % à celle de 2017, sévèrement affectée par la sécheresse (figure 3). Hormis les vins doux naturels, la production de toutes les catégories de vin est inférieure à la moyenne quinquennale (période 2013 à 2017). Cet écart global négatif de 5 %, s'échelonne de moins 3 % pour les AOP hors VDN à moins 15 % pour les vins sans IG.

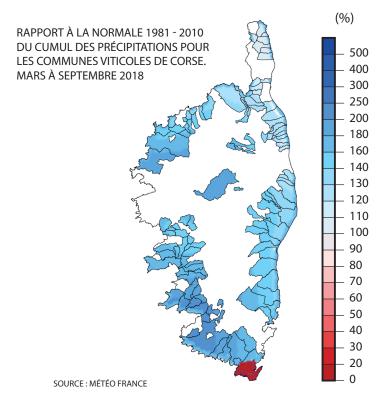
La campagne 2018 a été compliquée car marquée par des conditions climatiques difficiles. Les nombreux épisodes pluvieux (figure 1) ont provoqué une très forte pression fongique (mildiou et oïdium).

Après un printemps pluvieux, le mois de juillet et le début d'août ont été chauds et secs atténuant le risque sanitaire du début de campagne. Sur les parcelles où la pression fongique a été maîtrisée, la vigne est belle et chargée. Avec le retour de précipitations fréquentes et des nuits fraiches à partir de la mi-août, la cinétique de maturité est lente et tardive (une dizaine de jours de retard par rapport à une année normale). Ces problèmes de maturation, de variation de degré et d'acidité ont retardé les vendanges qui se sont terminées fin septembre - début octobre.

La nécessité de sélectionner les grappes (pression parasitaire de printemps) et l'absence de récolte dans certains secteurs (parcelles particulièrement impactées par les pluies ou la grêle) ont eu raison des derniers espoirs de volume (figure 2).

L'année 2018 ne sera pas une année à fort degré. Aussi, à la demande des professionnels, un arrêté préfectoral a autorisé l'enrichissement des vins par l'adjonction de moûts concentrés. -

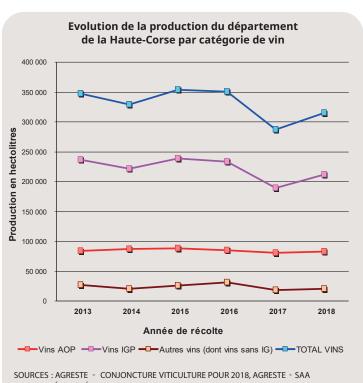
#### 1 LE CONTEXTE MÉTÉOROLOGIQUE UNE CAMPAGNE MARQUÉE PAR DE NOMBREUX ÉPISODES PLUVIEUX



Exception faite de Bonifacio, le cumul des précipitations de l'ensemble des communes viticoles de Corse est dans un rapport de 100% à 250% à la normale pour la période de mars à septembre 2018. Ces cumuls sont particulièrement excédentaires (supérieurs à 200%) sur les bassins viticoles d'Ajaccio et Sartène.

#### **2 MISE EN PERSPECTIVE** DU MIEUX PAR RAPPORT À 2017, MAIS LA REPRISE EST TIMIDE

Après une production 2017 affectée par la sécheresse, la récolte 2018 marque une reprise des rendements, sans toutefois retrouver le niveau des campagnes 2015 et 2016. L'écart de production globale entre 2018 et 2016 est de moins10 %. Ce déficit impacte plus les IGP (moins 9 %) que les AOP (moins 3 %).



POUR ANNÉES ANTÉRIEURES

## **3 LES INDICATEURS** UNE RÉCOLTE ESTIMÉE À 315 000 HECTOLITRES, INFÉRIEURE À LA MOYENNE QUINQUENNALE

#### Estimation de récolte viticole au 1er novembre 2018 pour le département de la Haute-Corse

UNITÉ HECTOLITRE

Catégories de vins	Moyenne (*)	2017	2018	Indice 2018/2017	Indice 2018/moyenne (*)
Vins AOP (hors vins doux naturels)	83 787	79 171	81 670	1,03	0,97
Vins doux naturels AOP	1 305	1 196	1 360	1,14	1,04
TOTAL VINS AOP	85 092	80 367	83 030	1,03	0,98
Vins IGP	223 875	189 140	211 520	1,12	0,94
Autres vins (dont vins sans IG)	24 529	18 010	20 890	1,16	0,85
TOTAL VINS	333 497	287 517	315 440	1,10	0,95

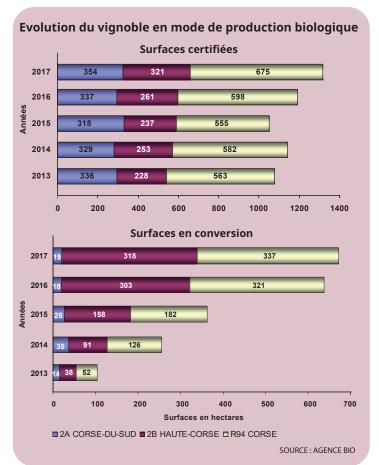
(\*) MOYENNE DES ANNÉES 2013 À 2017

SOURCES: AGRESTE - CONJONCTURE VITICULTURE POUR 2018, AGRESTE - SAA POUR ANNÉES ANTÉRIEURES

#### LE VIGNOBLE LA DYNAMIQUE DU BIO

Depuis 2013, les surfaces de vignes en mode de production biologique progressent chaque année. Avec encore 10 % d'augmentation en 2017, elles ont franchi le seuil de 1 000 ha pour la région. La dynamique est particulièrement forte en Haute-Corse, département ou la croissance des surfaces certifiées atteint 23 % en 2017.





Méthodologie : Les prévisions de récolte ne concernent que le département de Haute-Corse. Elles ont été arrêtées au 1er novembre. La répartition des vins par catégorie n'est qu'indicative. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Glossaire : **AOP** : appellation d'origine protégée - **IG** : indication géographique - **VDN** : vins doux naturels - **IGP** : indication géographique protégée - **Autres vins** : vins sans IG et vins en dépassement de plafond - **ha** : hectares

Nous remercions tous ceux, organisations professionnelles et autres collaborateurs, qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce document.

Les tableaux des données de cette publication sont consultables en ligne sur http://www.draaf.corse.agriculture.gouv.fr



DRAAF de Corse Service Régional de l'Information Statistique et Economique

Directeur de la publication : Jacques Parodi. Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Corse.

Rédactrice en chef : Cécile Delsol. Chef du Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) de la DRAAF de Corse.

Comité de rédaction : Claude Albertini, Emmanuelle Alfonsi, Catherine Ritouet, SRISE. Photos : CIV-Corse. ODARC.

